



POUR LA CULTURE : DES ACTES !

Appel à manifester partout en France le 6 juin à midi !

Le 6 mai dernier, Emmanuel Macron annonçait des mesures pour la Culture. Depuis, à plusieurs reprises, Franck Riester s'est exprimé à son tour. Mais, c'est suffisamment rare pour être noté, aucun écrit officiel n'est venu compléter les déclarations faites oralement par le Président de la République et son ministre.

Le plus grave est bien sûr qu'aucune des annonces ne s'est traduite non plus par des décisions, sauf un report de la « borne au 31 août 2021 » (acté dans un amendement au Sénat).

Aucune discussion n'a été ouverte, aucun décret ne nous a été présentés puis adopté, aucune décision budgétaire n'a été prise. Nous donnons des rendez-vous tous les jours pour des actions à midi depuis le 26 mai, c'est pourquoi :

LE 6 JUIN À MIDI, UN MOIS TOUT JUSTE APRÈS L'INTERVENTION PRÉSIDENTIELLE, NOUS APPELONS À DES ACTIONS DE PLUS GRANDE AMPLIEUR PARTOUT EN FRANCE.

Nous manifesterons en respectant les gestes barrières, sans nous attrouper à plus de 10 à la fois, sans mettre la santé de personne en danger, mais nous le ferons partout en France car seule la mobilisation du plus grand nombre permettra de sortir les professionnels du spectacle de la situation catastrophique qui est la leur.

NOUS EXIGEONS DE TOUTE URGENCE :

- L'ouverture d'une concertation au niveau professionnel sur l'adaptation des règles de l'assurance chômage qui prolonge les droits des intermittents du spectacle de 12 mois augmentés de la période durant laquelle il est impossible de travailler.

À cela devra s'ajouter des mesures pour les femmes en congés maternité, pour les artistes et techniciens qui étaient sur le point d'ouvrir des droits avant la crise, sur l'adaptation des franchises à la situation et sur l'accès à l'assurance maladie. Ces mesures sont aussi indispensables pour les intermittents du spectacle que l'annulation de la réforme de l'assurance chômage de 2019 pour l'ensemble des personnes privées d'emploi ([pétition](#)) ;

- Une concertation d'urgence sur les conditions sanitaires de la reprise associant des autorités sanitaires et médicales alors qu'aujourd'hui les solutions bricolées au cas par cas peuvent mettre salariés et publics en insécurité ;

- Un plan de reprise pour le secteur qui, notamment par le biais de d'aide à l'emploi, fasse redémarrer l'activité alors qu'elle ne sera pas rentable du fait des règles d'accueil du public ;

- Un plan de refinancement des structures chargées par l'Etat et les collectivités territoriales de missions de services public et qui portent la culture et la diversité artistique auprès des populations partout en France ;

- Un plan de relance de l'activité, notamment pour le secteur marchand, qui soit doté de moyens comparables à ce qui a été accordé au secteur automobile ou au tourisme par exemple, et qui permette le retour très rapide au niveau d'activité qui existait avant la crise. Les Milliards accordés à d'autres industries ne peuvent pas nous être refusés pour relancer l'activité ;

- La fin des privilèges exorbitants des entreprises de l'internet qui accumulent des fortunes considérables sans partage de la valeur avec les artistes et auteurs dont ils exploitent le travail, sans participer au financement de la création... et même sans payer d'impôts en France ;

- L'abandon des programmes de démantèlement du service public audiovisuel marqué par les baisses de financement de Radio France et de France Télévisions, comme par la suppression de France 4 et France Ô.

**LA CULTURE EST UN INVESTISSEMENT DANS L'INTELLIGENCE,
CE N'EST PAS LE MOMENT DE L'OUBLIER !**

Paris, le 29/05/2020.